

REPUBLIQUE FRANCAISE**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD****1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE****EXTRAIT***Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire***Séance du jeudi 10 novembre 2016**

Conseillers communautaires en exercice : 36

L'an deux mil quinze, le 10 novembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à VITREUX (39350), après convocation légale, sous la présidence de M. Jérôme FASSET.

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

4 novembre 2016

et qu'elle a été faite le

4 novembre 2016

Présents : Dampierre : M. Grégoire DURANT, Mme Josette PAILLARD, Mme Joss BERNARD, M. Christophe FERRAND
Evans : M. Hervé BOUVERESSE
Fraisans : M. Christian GIROD, Mme Christine MAUFFREY, M. Sébastien HENGY, Mme Martine VERMOT
DESROCHES Gendrey : M. Pierre ROUX
La Barre : M. Philippe GIMBERT
Louvatange : M. Jérôme FASSET
Orchamps : M. Christian RICHARD, Mme Jessica RAMEL
Ougney : M. Eric CHAPUIS
Pagney : M. Michel GANET
Petit-Mercey : M. Rémy MARTIN
Ranchot : M. Eric MONTIGNON
Rans : M. Stéphane MONTRELAY
Romain : Mme Nathalie RUDE
Salans : M. Philippe SMAGGHE, Mme Stéphanie DREZET
Saligney : M. Gilbert LAVRY
Sermange : M. Michel BENESSIANO
Serre les Moulières : M. Claude TERON
Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS
Vitreux : M. Alain GOMOT

Suppléés : **Courtefontaine :** M. Bernard AUBERTIN

Absents excusés : **Etrepigny :** M. Didier PEREZ
Evans : M. Jean-Luc HUDRY
La Bretenière : M. Joseph ROY
Monteplain : M. Luc BEJEAN
Orchamps : M. Denis JEUNET
Our : M. Jean-Claude MOREL
Plumont : M. Michel GREMAUX
Rouffange : M. Didier TISSOT

Secrétaire de séance : M. Alain GOMOTProcurations de vote :

Mandants : M. Jean-Luc HUDRY (EVANS) M. Joseph ROY (LA BRETENIERE) M. Denis JEUNET (ORCHAMPS) M. Jean-Claude MOREL (OUR) M. Michel GREMAUX (PLUMONT)

Mandataires : M. Christophe FERRAND (DAMPIERRE) M. Jérôme FASSET (LOUVATANGE) M. Christian RICHARD (ORCHAMPS) M. Michel BENESSIANO (SERMANGE) M. Rémy MARTIN (PETIT MERCEY)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 20h30 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

Que le nombre des membres en exercice est de : 36

Présents : 27**Absents suppléés : 1****Absents excusés : 8**

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Délibération n°
DCC2016_11_124**

Objet :

Développement Haut Débit –
Communes éligibles pour la phase
1 « Montée en débit »

DEVELOPPEMENT HAUT DEBIT – COMMUNES ELIGIBLES POUR LA PHASE 1 **« MONTEE EN DEBIT »**

Par délibération n° DCC2016_03_018 du 3 mars 2016, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, s'est engagé dans le Développement du Très Haut Débit sur son territoire dans le cadre d'un programme départemental de déploiement du très haut débit dans le Jura.

Par délibération n° DCC2016_10_112 du 6 octobre 2016, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, s'est prononcé favorablement, pour la montée en débit, sur la clé de répartition entre Jura Nord et les communes comme suit : 2/3 de 230 € pour les communes et 1/3 de 230 € pour Jura Nord.

Il convient maintenant de définir la liste des communes éligibles pour la phase 1 « Montée en débit ».

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- valide la liste des communes éligibles pour la phase 1 « Montée en débit » ainsi que les montants relatifs à la Communauté de Communes Jura Nord, soit un montant total de 131 637 € (tranche 1 + tranche 2 + tranche 3). La liste des communes éligibles et les montants sont en annexe de la présente délibération ;
- accepte que Monsieur le Président engage les dépenses relatives à ce dossier ;
- autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires à ce dossier ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président de JURA NORD,
Gérôme FASSETNET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0



Phase 1 - Montée en débit

Communes	Nombres de lignes	Coût Total	Coût Commune	Coût EPCI	Bilan
COURTEFONTAINE	116	26 680 €	17 787 €	8 893 €	1ère Tranche Montant EPCI : 51 520 € Budget 2017 Mise en service prévisible fin 2017/début 2018
PAGNEY	200	46 000 €	30 667 €	15 333 €	
VITREUX	123	28 290 €	18 860 €	9 430 €	
THERVAY	233	53 590 €	35 727 €	17 863 €	
EVANS	279	64 170 €	42 780 €	21 390 €	2nde Tranche Montant EPCI : 55 890 € Budget 2018 Mise en service prévisible mi 2018
OUGNEY	187	43 010 €	28 673 €	14 337 €	
SALANS	263	60 490 €	40 327 €	20 163 €	
ETREPIGNEY	214	49 220 €	32 813 €	16 407 €	3ième Tranche Montant EPCI : 24 227 € Budget 2019 Mise en service prévisible fin 2018 / début 2019
SERRE-LES-MOULIERES	102	23 460 €	15 640 €	7 820 €	